

PROGRAMME TRADE DE 3 M à 100 M

OPPORTUNITÉ CONFIDENTIELLE

Nous sommes ravis de vous présenter une opportunité de trading exclusive avec l'une des 100 meilleures banques au monde

- ✓ Les fonds de l'opportunité de placement privé restent sur votre compte.
- ✓ Investisseurs éligibles : Sociétés et particuliers.
- ✓ Fourchette d'entrée de 3M - PAS DE BLOCAGE
- ✓ Fourchette d'investissement : 3 million à 100 millions de dollars (USD ou EUR)
- ✓ Fonds acceptés : Espèces uniquement, pas de lignes ou d'instruments de crédit

Institutions financières approuvées :

- ✓ Les 100 premières banques d'Europe, des États-Unis, du Canada et de Singapour, ainsi que les principales succursales bancaires d'Asie ou du Moyen-Orient (par exemple, Crédit Suisse, etc.).
- ✓ Les banques russes et chinoises sont exclues.

Détails du programme :

- ✓ Durée : Minimum 30 jours bancaires jusqu'à 10 mois bancaires
- ✓ Possibilité de prolongation et d'augmentation des investissements après accord mutuel
- ✓ Rendements : 100 % brut par mois pendant toute la durée du Trade
- ✓ ROI (retour sur investissement) exact confirmé après due diligence
- ✓ JVA : rémunération de 20% du ROI à verser par l'Investisseur aux Consultants et Intermédiaires

Structure de paiement :

- ✓ Virements mensuels sur le compte désigné par l'investisseur
- ✓ Les rendements peuvent être retirés mensuellement
- ✓ Le montant du capital doit rester inchangé pendant toute la durée du programme.

Points clés :

- ✓ Les fonds restent sur le compte du client
- ✓ Aucun blocage SWIFT ni aucune retenue de fonds n'est appliquée ; le compte sera « pingé » de temps en temps pour s'assurer que les fonds sont toujours présents sur le compte
- ✓ Les paiements sont mensuels. 6 semaines pour le premier versement, puis toutes les 4 semaines

Documentation requise :

- ✓ Fiche d'information PGGW-PGM-CIS (CIS)
- ✓ Relevé bancaire récent (dans les 3 jours), signé par deux responsables de la banque
- ✓ Facture d'électricité justifiant l'adresse
- ✓ Lettre d'intention sur papier à en-tête de l'investisseur.
- ✓ Exigences : Une procuration (POA) et un accord de gestion d'actifs (AMA) sera nécessaire ; dans certains cas, un cosignataire pourra être requis

Processus :

Après une vérification préalable réussie, un contrat de Trade sera fourni, les parties signeront un accord de confidentialité pour permettre à chaque partie de jouir d'une certaine intimité tout en explorant cette opportunité mutuelle afin de s'assurer que le processus est privé et confidentiel pour un bénéfice mutuel sans perturbation de toute partie de l'activité de chaque partie.